



INFORMATIONS AUX PARENTS ANNÉE 2026-2027

L'ASLL (*Association Sportive du Lycée Lyautey*) propose un ensemble d'activités sportives encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement et se déroulant pour la plupart le mercredi après-midi de 13h à 17h30 et en soirées de 18h15 à 19h45 du lundi au vendredi.

Activités individuelles : athlétisme, gymnastique sportive, danse de création, escalade, tennis de table, boxe, badminton, natation.

Activités collectives: Basketball, Handball, Football, Volleyball.

Certaines activités se déroulent à l'extérieur de Beaulieu. Les élèves devront se déplacer par leurs propres moyens : Le Surf porte 13 Ain Diab Surf School, l'Escalade à raison d'environ une sortie par mois au collège Anatole France (le professeur responsable de l'activité informera les élèves en amont).

INSCRIPTIONS DÉFINITIVES:

ATTENTION : Certaines activités nécessitent de passer des sélections et/ou de remplir un formulaire en ligne avant inscription définitive!! (Voir document annexe)

**Les inscriptions définitives se dérouleront le mercredi 30/09 à Beaulieu:
(Inscriptions dans les créneaux de M. BECK et NEGHNAGH décalées au 07/10, mêmes horaires)**

- de 13h à 14h30 pour le collège (catégories Benjamin(e)s et Minimes)
- de 14h30 à 16h pour le lycée (catégories Cadet(te)s et Juniors)

Pour les enfants des classes de 6^{ème} et 5^{ème} (nés en 2014 et 2015) choisissant un créneau d'activité à 13h le mercredi, les élèves pourront apporter un panier repas ou utiliser les services de la Cafétéria (payants). Deux surveillants prendront en charge les enfants entre 12h et 13h et les accompagneront sur les installations sportives à 13h.

Les frais d'adhésion s'élèvent à 500 DHS (par espèces ou chèque à l'ordre de l' « ASLL ») pour un créneau de 1h30 d'activité par semaine.

1 fiche d'inscription et 1 chèque par enfant et par activité.

Les frais d'adhésion comprennent l'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident (Licence UNSS Maroc)

TARIFS PARTICULIERS :

- Frais d'adhésion de **1500 DHS pour l'activité Surf** (un entraînement par semaine encadré par des moniteurs spécialisés d'Ain diab Surf School Porte 13)
- Frais d'adhésion de **1000 DHS pour l'activité Natation Intensive Collège** (2 séances d'1h30 par semaine en soirée).
- Frais d'adhésion de **1500 DHS pour l'activité Natation Intensive Lycée** (3 séances d'1h30 par semaine en soirée).
- Frais d'adhésion de **1000 DHS pour l'activité Gymnastique Intensive** (2 séances par semaine, 1h30 et 2h, réservee aux confirmés).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

UNE FICHE ET UN PAIEMENT PAR ACTIVITÉ ET PAR ENFANT:

- Fiche d'inscription à l'AS dûment remplie et signée (recto verso)
- Règlement de la cotisation AS (en espèces ou en chèque à l'ordre de l' « ASLL »)
- Présentation du carnet de correspondance à l'inscription

CATÉGORIES 2026/2027:

- **Benjamin(e)s : Né(e)s en 2014 et 2015**
 - **Minimes : Né(e)s en 2012 et 2013**
 - **Cadet(te)s : Né(e)s en 2010 et 2011**
 - **Juniors : Né(e)s en 2009 et 2008**

Règlement de l'AS (voir carnet de correspondance) :

- Justificatif : un élève licencié doit venir aux séances d'entraînement avec son carnet de correspondance pour justifier de son identité et de son adhésion à l'AS.
- Assiduité : 3 absences suivies non justifiées entraîneront une exclusion définitive de l'AS.
- Aucun remboursement ne sera effectué à la suite d'une inscription dans une activité.
- Respect des créneaux horaires d'entraînement : les élèves ne seront pris en charge que pendant leur créneau d'entraînement, et ne peuvent en aucun cas rester à Beaulieu en dehors de ces heures.
- Respect des autres (adversaires, arbitres, co-équipiers, et enseignants). Le manquement à cette règle sera sanctionné : exclusion soit momentanée soit définitive de l'ASLL.
- Respect du matériel et de l'environnement : tout matériel détérioré ou perdu sera facturé.
- Ponctualité : Horaires ouverture des portes le **mercredi : 13h - 14h30 - 16h - 17h30** et le **Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi en soirée : 18h - 19h45**

L'adhésion à l'AS est un engagement :

Tout élève sélectionné ou convoqué pour des tâches diverses de l'AS (arbitrage, organisation, coaching) s'engage à assurer son rôle jusqu'au bout et avec sérieux.

Les photos des adhérents prises dans le cadre des activités sportives sont la propriété de l'ASLL et de l'UNSS MAROC.

Elles peuvent dans ce cadre être exposées sur les sites internet suivants servant aussi de sites d'informations :

www.lyceelyautey.org rubrique « l'Association sportive » ainsi que sur les réseaux sociaux du lycée
Lyautey.

www.unssmaroc.com (site de l'Union Nationale du Sport Scolaire Français au Maroc)

www.facebook.fr (groupe AS lycée Lyautey)

Contacts : jbeck@lyceelyautey.org
hdesbordes@lyceelyautey.org